

Compte-rendu Séance du Conseil Municipal du 2 octobre 2020

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 9

Absents excusés : Élodie BOULANGER (procuration à Céline CERTES) et Laurent JUBERTIE (procuration à Jean-Louis MONTEIL)

Approbation comptes-rendus réunions du 10 et 24/07/20 à l'unanimité et signature des dossiers de séance

➤ **Rajout 1 point à l'ordre du jour**

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'ajout du point suivant :

- Demande subvention école de Turenne pour voyage classe de neige (demande arrivée le 29/09)

➤ **Décisions du Maire**

- Décision n°2020-06 : location du logement étage droite à partir du 18/09/2020 pour un loyer de 600 € mensuels
- Décision n°2020-07 : don de Groupama en faveur des municipalités adhérentes pour les actions menées dans le cadre de la crise sanitaire, pour un montant de 500 €

➤ **Commissions communales**

Décision du Conseil, à l'unanimité, d'organiser son travail en commissions selon la composition suivante (dont Monsieur le Maire est président de droit) :

- **Commission Économie/Finances** : composée de Mme Nathalie DURANTON, MM. Marcel Bernard SIMBELIE, Laurent JUBERTIE et Pierre SINDOU ;
- **Commission Travaux/Infrastructures/Environnement** : composée de Mmes Nathalie DURANTON et Isabelle SOL, MM. Laurent GAY, Laurent JUBERTIE, Hubert LAMOTHE et Michaël LEA ;
- **Commission Urbanisme** : Mme Nathalie DURANTON, MM. Marcel Bernard SIMBELIE, Laurent GAY, Laurent JUBERTIE et Hubert LAMOTHE ;
- **Commission Vie sociale/Solidarité** : composée de Mmes Nathalie DURANTON, Elodie BOULANGER, Céline CERTES et Isabelle SOL ;
- **Commission Manifestations/Vie associative** : composée de Mmes Elodie BOULANGER, Céline CERTES et MM. Laurent GAY, Michaël LEA et Pierre SINDOU ;
- **Commission Communication** : composée de Mmes Nathalie DURANTON, Elodie BOULANGER, Isabelle SOL et M. Pierre SINDOU.

Les commissions devront ensuite se réunir pour désigner chaque vice-président. Elles sont ouvertes à tous les conseillers municipaux mais ne sont pas publiques. Elles peuvent cependant accueillir ponctuellement un expert extérieur. Elles travaillent sur différents sujets et doivent en rendre compte en séance du conseil pour vote. La commission d'appel d'offres sera créée, le cas échéant, selon les programmes décidés.

➤ Dénomination des voies et numérotation des habitations

Le Maire rappelle au conseil municipal que le programme adressage, initié par le Département de la Corrèze dans le cadre du déploiement de la fibre optique, a été validé par délibération n°2017-30 du 15/12/2017 et complété pour les demandes de subventions par délibération n°2018-05 du 02/03/2018.

À présent, le plan d'adressage ayant été réalisé par La Poste en collaboration avec le groupe de travail d'élus municipaux, il appartient au conseil municipal de valider les noms des voies attribuées à l'ensemble des voies sur le territoire communal.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité sur le principe de numérotation des habitations selon le système métrique et approbation les dénominations suivantes :

Impasse de Bas d'issole	Impasse de Pommier
Impasse de Chassagnac	Impasse de Sabazot
Impasse de Creffont	Impasse de Traversat
Impasse de la Borie	Impasse de Vaurès
Impasse de la Bouige	Impasse des Abreuvoirs
Impasse de la Pagésie	Impasse des Champs
Impasse de la Planche	Impasse des Treilles
Impasse de la Roche	Impasse du Bois de la Borie
Impasse de la Vigne Basse	Impasse du Chastang
Impasse de l'Ancien Presbytère	Impasse du Château du Peuch
Impasse de Lander	Impasse de Liat
Impasse de Laubuge	Impasse du Monteillard
Impasse de Lescure	Impasse du Puy d'Empharge
Impasse de Leygonie	Impasse de Puy Lacoste
Impasse de Masclat	Impasse du Rieux Mort
Impasse de Péchal	Impasse de Splat
Impasse de Peyrignac	Impasse du Vignal de Liat
Route de Boulou les Roses	Chemin de l'école
Route de Creffont	Chemin du château d'eau
Route de la Coste	Chemin du Moulin du Peuch
Route de la Planche	Chemin du château d'eau de Pommier
Route de Ligneyrac	
Route de Pommier	Rue de l'ancienne forge
Route de Rosiers	
Route de Soult	Passage de la forge
Route des quatre croix	Passage de la Martinie
Route des Alambics	Passage de l'église
Route des Darses	Passage des fontaines
Route du Champ du Roy	
Route du Château de la Rue	Place de la Mairie
Route du Puy de Vézy	

Suite au retard pris sur ce dossier, un avenant est en cours d'élaboration avec La Poste pour limiter sa prestation à la réalisation du plan d'adressage et à la formation (élus volontaires + secrétaire) à l'utilisation du Guichet Adresse de l'IGN, permettant de modifier et compléter les adresses à l'avenir. La partie communication revient à la commune. Enfin, il reste à recenser les panneaux, plaques et poteaux nécessaires afin de passer commande de la signalétique correspondante.

➤ Frais de scolarité école de Turenne

Monsieur le Maire explique aux nouveaux élus la situation de Ligneyrac qui ne possède plus d'école et n'est pas regroupée en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ainsi, elle a l'obligation de participer aux frais de scolarité des enfants ligneyracois dans leurs écoles respectives.

Les frais pour les enfants de Ligneyrac scolarisés à Turenne pour l'année scolaire 2019-2020 s'élèvent à 9 443,50 € pour 11 enfants (4 en maternelle et 7 en primaire) : accord à l'unanimité pour signer la convention et payer le montant dû.

Céline Certes pose la question de l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire : il semble qu'il n'y ait plus d'accompagnant pour les petits de maternelle. Monsieur le Maire va se renseigner.

Monsieur le Maire relate ensuite l'incident survenu le 1^{er} jour de rentrée scolaire lors du trajet retour le soir de Noailhac à Ligneyrac : le bus n'a pas pu s'arrêter pour déposer l'enfant et a fini sa course quelques centaines de mètres plus loin. L'expertise du véhicule est toujours en cours mais les 2 maires concernés ainsi que la famille déplorent un manque de communication de la part du service régional de transport scolaire et du transporteur.

➤ Voyage scolaire école de Turenne

Monsieur le Maire expose au conseil la demande reçue en début de semaine de la directrice de l'école, qui a pour habitude d'organiser une classe de neige à Chamonix avec ses plus grands élèves. Elle a reçu l'accord de toutes les familles concernées pour participer au coût et doit obtenir l'accord des communes concernées également avant de pouvoir présenter son projet à l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze.

Le voyage est prévu sur 8 jours et concerne 5 enfants domiciliés sur Ligneyrac. Le coût par enfant est de 722 Euros dont le financement est prévu comme suit :

- 30 % à la charge de la famille,
- 30 % à la charge de la commune (soit 216,60 € par enfant pour la part communale)
- 40% à la charge de l'ODCV qui porterait le projet.

Accord à l'unanimité pour participer à ce projet, mandater le Maire pour signer toute pièce afférente et payer la somme correspondante.

➤ Point Communauté de Communes Midi Corrèzien

Tous les conseillers doivent être destinataires des comptes-rendus des réunions du conseil communautaire.

À noter :

- Nouvelle directrice à l'EPA de Boulou les Roses dès janvier 2021,
- Fermeture de la Trésorerie de Meyssac fin 2021, service regroupé à Beaulieu et diminution des missions de conseil du Trésorier envers les collectivités, un pôle dédié devant être créé à distance.
- Prolongation du contrat de la chargée de mission pour l'élaboration du PLUI pour 2 ans, afin de finaliser le dossier. Une explication est donnée aux nouveaux élus sur la compétence urbanisme, l'instruction des demandes d'urbanisme étant assurée par le service départemental créé au moment du désengagement de l'état vis-à-vis des communes dotées de document d'urbanisme. Une réflexion au niveau intercommunal devra être menée quand le PLUI sera opérationnel.
- Musée de l'homme de Néandertal : un groupe de travail a été mis en place (dont M. Monteil fait partie) afin d'étudier la faisabilité du projet, la structure porteuse, le coût, le financement de l'investissement et du fonctionnement de la structure, etc.
- Fibre optique : la commune devrait être couverte entièrement au 30 juin 2021.

➤ Point sur les travaux :

- Voirie : les programmes 2018 et 2019 sont soldés. Le programme 2020 a été retardé mais va être programmé prochainement, permettant de percevoir le solde de subvention départementale de 10 000 €.
- Parkings salle Patrick Cheyroux : en attente chiffrage MOE et bureau étude de sols sur écoulement d'eau générant des désordres dans les talus réalisés.
- Assainissement au bourg : réunion prochainement avec Adour Garonne sur projet de diagnostic et financements possibles.
- Divers travaux de toiture : des devis sont en attente pour toiture partie cuisine – rez-de-chaussée des logements communaux et pour évacuation des eaux pluviales de l'église. Des travaux sont également à prévoir sur la partie en lauze de l'église et sur la toiture de la Salle Patrick Cheyroux.

➤ Déclaration de catastrophe naturelle

Monsieur le Maire explique au conseil qu'une demande a été déposée auprès de la Préfecture pour la période du 1^{er} mars au 31/12/2019, suite à des fissures constatées sur des habitations. La préfecture a indiqué qu'elle allait transmettre au ministère concerné et que les administrés devraient se rapprocher de leur assureur dans les 10 jours qui suivraient la reconnaissance en état de catastrophe naturelle, le cas échéant. L'information sera diffusée par la mairie.

➤ Cadeau aux aînés

Mme Duranton expose au conseil les actions qui étaient menées jusqu'ici en faveur des aînés de la commune.

Le conseil souhaite poursuivre ces actions. Il faut maintenant réfléchir rapidement au cadeau pour les + 65 ans, afin de passer commande assez tôt pour une distribution avant Noël.

➤ Informations et Questions diverses

- Régie d'avance par CB : Pierre Sindou sera nommé régisseur suppléant par Arrêté du Maire (la secrétaire étant régisseur titulaire)
- Jardin partagé : la commission dédiée va travailler sur ce projet afin de développer du lien social qui sera présenté lors d'une prochaine réunion
- Aide à la scolarité : rappel pour les nouveaux de la délibération de 2014 en faveur des jeunes ligneyracois poursuivant leurs études entre 16 et 19 ans
- Instruction en famille : déclaration d'une famille
- Courrier reçu d'un administré concernant le mauvais état de la Route des Darses (adressé également à la mairie de Saillac)
- Relance La Poste à prévoir pour les boîtes à lettre non remplacées/réparées (+celle du bourg défectueuse également à présent)
- Réunion BELLOVIC le 08/10 : Mme Sol y sera
- Réunion SIRTOM le 14/10 à Brive : M. Simbélie sera présent
- Demande du syndicat d'électrification : recensement des besoins 2021 à renvoyer à la mairie pour 10/10
- Invitation Fête de la Noix à Saillac le 04/10/20

Séance levée à 23h55.